

	<p>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école du Tourne-Vent</p>
	<p>Procès-verbal de la sixième séance du Conseil d'établissement tenue le 28 mai 2012 à 19 h 15, à l'école du Tourne-Vent.</p> <p>ÉTAIENT PRÉSENTS</p> <p>Benoit Roy, parent Jean-Luc Tremblay, parent Nathalie Lapointe, parent Émilie Babin, parent Marie-France Levasseur, enseignante Nathalie Plouffe, enseignante Frédéric Lavoie, parent Sylvie Dancoste, service de garde José Villeneuve, parent Dominique Lalongé, enseignante Marie-Josée Clément, enseignante</p> <p>PARTICIPAIT ÉGALEMENT</p> <p>Liette Jodoin, directrice</p> <p>ÉTAI(EN)T ABSENTES</p> <p>Marie-Claude Morin-Garner, enseignante</p>
	<p>1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue</p> <p>Monsieur Benoit Roy constate le quorum, souhaite la bienvenue et ouvre la séance à 19h20.</p>
	<p>2. Questions du public</p> <p>Personne du public</p>
CÉ # 28-05-001	<p>3. Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>Proposée par : Mme Nathalie Lapointe Secondée par : Mme José Villeneuve</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>

CÉ# 28-05-002	<p>4. Adoption du procès-verbal du 24 avril 2012</p> <p>Proposée par : M. Frédéric Lavoie Secondée par : Mme Josée Villeneuve</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
CÉ# 28-05-003	<p>10. O.P.P.</p> <p>Point devancé La responsable de l'O.P.P. est venue nous rencontrer afin de nous présenter le prochain projet de financement. Il s'agit d'une vente directe de produits provenant des compagnies Humeur ou Perfection. Selon ses dires, la vente directe s'avère plus rentable que la vente par catalogue. Le pourcentage de profit varie d'un article à un autre. Par exemple, le profit sur la vente de chocolat est d'environ 50 %. Entre les deux compagnies, c'est Humeur qui semble le mieux répondre à nos besoins pour la prochaine campagne. Suite aux explications et aux suggestions proposées par la responsable de l'O.P.P., le CÉ a fait les choix suivants : il a été décidé que la compagnie Humeur serait celle désignée pour la prochaine levée de fonds. Les produits retenus seront les boissons chaudes ainsi que le chocolat noir et au lait.</p> <p>Proposée par : Mme José Villeneuve Secondée par : Mme Dominique Lalangé</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>Un retour a été fait sur l'activité de financement le <i>Zumbathon</i> qui s'est déroulée le 11 mai dernier. En plus de nous permettre d'amasser la somme de 1 075 \$, cet événement a grandement plu aux participantes.</p> <p>Les membres du CÉ soulignent l'engagement et le dévouement de Madame Nathalie Plouffe, enseignante de 6^e année, dans la réalisation de ce projet et la remercient.</p>
	<p>5. Suivi au procès-verbal</p> <p>a) Participation des parents à l'assemblée générale</p> <p>Suite à une recommandation du CÉ, madame Villeneuve nous a remis la photo encadrée de tous les membres de cette année. Elle sera donc accrochée sur un mur de l'entrée principale. Un mot s'adressant aux parents sera envoyé par courriel prochainement. Les buts poursuivis sont: de faire connaître les membres du CÉ et d'inviter les parents à participer à la prochaine et dernière réunion qui se tiendra 14 juin ainsi qu'à l'assemblée générale du mois de septembre.</p>

CÉ# 28-05-004	<p>6. Affaires nouvelles</p> <p>a) Règles de conduite et mesures de sécurité</p> <p>Des modifications ont été apportées au code de vie de l'école afin d'en simplifier l'utilisation et la gestion des règlements. Étant une école EVB, dorénavant, le document en titre sera disponible sur le site Internet de l'école pour consultation. De plus, seulement quelques copies du code seront remises à chaque classe. Uniquement le contrat d'engagement sera envoyé aux parents pour signature.</p> <p>Il a été suggéré de ne plus reconduire les activités récompenses en lien avec les infractions au code de vie, mais plutôt d'organiser trois événements annuels où tous les élèves seront récompensés pour leurs efforts. Pour les élèves n'ayant aucun manquement, un tirage est prévu, à chaque étape, afin de renforcer leur désir de relever le défi celui de répondre aux règlements du code de vie.</p> <p>Proposée par : Mme Josée Villeneuve Secondée par : Mme Dominique Lalangé</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>b) Révision des règles de régie interne</p> <p>Il est proposé de maintenir les règles existantes telles quelles.</p> <p>Proposée par : Mme Nathalie Lapointe Secondée par : Mme Émilie Babin</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>c) Révision des règles au service de garde</p> <p>Concernant la révision des règles au service de garde, une seule modification est proposée. Elle concerne la restriction des élèves de quitter l'école, en fin de journée, sans l'accompagnement d'un adulte. À la demande des parents, les membres du CÉ acceptent de lever l'interdiction.</p> <p>Proposée par : M. Frédéric Lavoie Secondée par : Mme José Villeneuve</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
CÉ# 28-05-005	
CÉ# 28-05-006	

	<p>d) Budget école et du CÉ 2012 - 2013</p> <p>Mme Jodoin nous présente le budget de l'école pour l'année 2012 - 2013. Elle nous explique que l'exercice s'est avéré particulièrement difficile compte tenu de l'annonce ministérielle d'importantes restrictions budgétaires pour l'an prochain. Malgré tout, elle a réussi à conserver 5,5 jours pour des services en orthopédagogie ainsi que le maintien du poste de madame Nathalie Grisé, technicienne en éducation spécialisée.</p> <p>Adoption du budget école tel que présenté.</p> <p>CÉ# 28-05-007</p> <p>Proposée par : Mme José Villeneuve Secondée par : Mme Dominique Lalangé</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>Adoption du budget du CÉ.</p> <p>CÉ# 28-05-008</p> <p>Proposée par : Mme Dominique Lalangé Secondée par : Mme José Villeneuve</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>e) Mme Lalangé nous fait part d'une suggestion, celle de faire en sorte que les réunions du CÉ se terminent plus tôt en soirée afin que tous soient mieux disposés pour le travail du lendemain. Les membres acquiescent à cette proposition et s'engagent à faire un effort pour terminer les réunions au plus tard à 21 heures.</p>
--	--

CÉ# 28-05-009	<p>7. Travaux du Conseil</p> <p>a) Frais chargés aux parents- matériel didactique, cahiers d'exercices et activités éducatives complémentaires.</p> <p>Point reporté à la prochaine réunion du CÉ. Consultation des documents d'ici là.</p> <p>b) Choix d'une fondation pour les tirelires</p> <p>«Ma copine est malade» de Leucan est le choix proposé pour l'année 2012-2013.</p> <p>Proposée par : Mme Dominique Lalangé Secondée par : Mme José Villeneuve</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p>c) Convention de gestion et de réussite éducative</p> <p>La convention sera révisée d'ici la fin de la présente année. Ce point sera discuté lors de la prochaine réunion.</p>
	<p>8. Service de garde</p> <p>Mme Dancoste fait le bilan des principales activités vécues lors de la semaine des services de garde:</p> <ul style="list-style-type: none"> - déjeuner des enfants en compagnie de leurs parents ; - sortie au centre «Tcheka Boum» lors de la journée pédagogique. <p>Au ce centre, cinq autres services de garde étaient présents. Parmi toutes les activités proposées, notre école a remporté le prix du concours de karaoké décerné au service de garde ayant offert la meilleure prestation.</p> <p>La prochaine sortie aura lieu au camp Yahoo à Saint-Jean-sur- le-Richelieu.</p>
	<p>9. Vie à l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les élèves de 4^e et 6^e année vivront une session d'examens du Mels en mai et juin. La délégation aubagnaise a quitté la ville de Ste-Julie le lundi 21 mai. Cet échange aura permis de renforcer nos liens avec les services municipaux. - Un spectacle de musique est organisé pour la dernière journée de classe soit le 22 juin en après-midi.
	<p>11. Correspondance</p> <p>Aucune correspondance</p>

	<p>12. Comité de parents</p> <p>Mme Babin n'a pu se présenter aux dernières réunions pour raison de maladie pour ce qui est de la première et lors de la seconde elle était en conflit avec cette réunion du CÉ.</p>
	<p>13. Points à l'ordre du jour à la prochaine rencontre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel - Convention de gestion - AGA de septembre - Activités du service de garde - Prochaine réunion à 18h00 le 14 juin.
CÉ # 28-05-010	<p>14. Levée de la séance à 21h05</p> <p>Proposée par : Mme Nathalie Lapointe Secondée par : Mme Émilie Babin</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <hr/> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> <p>(signature)</p> <p>Le président</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>(signature)</p> <p>La directrice</p> </div> </div>